GRENOBLE ET SA RÉGION

CROLLES | Dans la soirée de vendredi

Trois cambrioleurs arrêtés en flagrant délit

Une alarme intrusion s'est déclenchée, vers 21 h vendredi, au sein de la société Atral Services, située rue du Pré de l'Horme, à Crolles, et spécialisée dans les systèmes de sécurité.

Alertés, les gendarmes se sont immédiatement rendus sur place et ont surpris deux hommes, à l'extérieur de l'enceinte de l'entreprise, attendant, à côté d'un fourgon, qu'un troisième homme sorte de la société avec des palettes consignées.

Ce dernier s'était introduit dans les locaux en escaladant la clôture.

Les trois suspects, un ressortissant kosovar et deux Roumains, âgés de 23, 25 et 36 ans, ont été interpellés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Meylan.

Leur véhicule avait, par ailleurs, été signalé lors d'un vol de carburant.

FAITS DIVERS EXPRESS

LES DEUX ALPES

Un jeune vététiste de 15 ans se blesse

➜ Un jeune vététiste de 15 ans s'est blessé au poignet en chutant sur une piste de la station des Deux Alpes, hier matin. Secouru par les sauveteurs en montagne de la CRS des Alpes, il a été médicalisé sur place par un médecin du Samu 38 avant d'être transporté par l'hélicoptère de la Sécurité civile à l'hôpital sud de Grenoble-Échirolles.

SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET

Un parapentiste en mauvaise posture

➜ Un témoin a appelé les CRS des Alpes, hier après-midi, pour leur indiquer qu'il venait de voir un parapentiste tomber après avoir décollé de l'aire sud de Saint-Hilaire-du-Touvet. Indemne mais bloqué par des barres rocheuses, il a pu être hélitreuillé à bord de l'appareil de la Sécurité civile.

LE FONTANIL-CORNILLON/ MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Contrôles d'alcoolémie

➜ Les gendarmes de la compagnie de Meylan ont organisé une opération de contrôles dans la nuit de vendredi à samedi, visant principalement à lutter contre l'alcool au volant.
Postés sur les secteurs du Fontanil-Cornillon puis de Montbonnot-Saint-Martin entre 3 et 7 h, les militaires ont ainsi verbalisé neuf automobilistes qui conduisaient avec une alcoolémie supérieure à celle autorisée dont un, qui refusait d'obtempérer aux injonctions des forces de l'ordre, a dû être intercepté au moyen d'un "stop stick" (une herse positionnée en travers de la voie pour crever les pneus des véhicules qui la franchissent pour tenter de s'enfuir).

PONT-DE-BEAUVOISIN | Stupeur de la communauté musulmane après un acte qui soulève des questions

Une tête de sanglier clouée à la porte de la salle de prière

Stupeur. Colère. Hier, devant la salle de prière de Pont-de-Beauvoisin les membres de la communauté musulmane locale sont venus se soutenir.

À 4 h 25 du matin, quatre fidèles qui venaient pour la prière du matin (Fajr) sont tombés nez à nez avec une tête de sanglier clouée sur la porte de leur local : « Il faisait sombre, il n'y avait personne et on n'a pas tout de suite réalisé ce qu'il se passait. Une fois rentrés, avec la lumière on a vu cette tête clouée ».

Si la tête clouée a été rapidement enlevée, la petite porte garde la trace d'un trou et de traces de sang.

C'est une grosse vis de chantier carrée qui a été utilisée : « pour faire ça, il faut du matériel professionnel » assure un témoin.

Aucune inscription extérieure n'indique la présence d'un lieu de culte

Quant au lieu, il faut le connaître : aucune inscription extérieure n'indique la présence d'un lieu de culte. Le bâtiment est discret, dans une maison de ville comme les autres, en retrait sur une petite place cachée. Sur la boîte aux lettres est inscrit "Association du juste milieu", propriétaire des lieux.

Thomas LANIER



Toute la matinée, hier, les membres de l'association du juste milieu (AJM) sont venus au local de prières pour se soutenir, accueillir les enquêteurs de la gendarmerie et nettoyer le pas-de-porte. Photo Le DL/T.L.



« Il fallait bien connaître les lieux pour cibler cette porte précisément » selon les membres de la communauté. Photo Le DL/T.L.



Des prélèvements ont été effectués par la gendarmerie notamment sur la vis. Photo le DL/T.L.

Une communauté sous le choc et en colère

Pour la communauté, cet acte islamophobe ravive des tensions et un sentiment de révolte : « Ils ont mis un cochon, c'est ça ! Ils cherchent quoi ? C'est une déclaration de guerre. Le plus grave c'est que ça ne nous étonne même pas. On subit des insultes et même des agressions régulières dans la rue. Et je ne vous parle même pas de ce que subissent nos femmes voilées » assure Mohamed Sadi, secrétaire d'AJM.

« On avait déjà été tagués avec des croix gammées »

Nasser Djelti rappelle que « le local avait déjà été tagué avec des croix gammées en mai 2014 et depuis rien n'a été fait. On ne sait pas s'il y a eu une enquête. On réclame l'installation d'une caméra de vidéo protection et la réparation de l'éclairage depuis des mois… Sans aucune réponse ».

« On a peur »

« Quand on vient prier ici on a peur et depuis 38 ans que je vis ici je n'avais jamais ressenti un tel malaise. Rien n'est fait contre la montée du racisme… On est contre la violence. Notre imam appelle à l'apaisement et nous demande de rester patients mais cela devient de plus en plus compliqué » regrette Nasser Djelti.

« On se sent persécutés »

« On se sent persécutés et on ne sait plus quoi faire. On a peur. À chaque fois qu'on vient prier ici, dès qu'on entend un bruit on sursaute » confie Pierre Skoric.

« Il faut agir »

Pour Mohamed Sadi, secrétaire d'AJM, « il faut agir pour que cela ne se reproduise plus : nous demandons la réparation des deux lampadaires de la place, la mise ne place d'une caméra et le passage de patrouilles de gendarmes ».



790066800

ISÈRE | Le Voironnais et la Chartreuse ont été particulièrement touchés

Orages : la grêle provoque des dégâts





Cette voiture était garée dans le centre Moirans hier soir. Sur le capot, on peut voir les impacts des grêlons. Photos DR

De violents orages se sont abattus ce samedi soir dès 18 h 30 le long d'un axe allant de Roussillon et Vienne dans le nord Isère jusqu'à Moirans et Rives en passant par Saint-Laurent-du-Pont et Voiron.

Des bourrasques ont fait voler des tuiles, ébranlé une cheminée et couché des arbres et des branchages sur la chaussée.

Un centre équestre et une colonie de vacances ont été privés d'électricité après la chute d'arbres sur une ligne haute tension

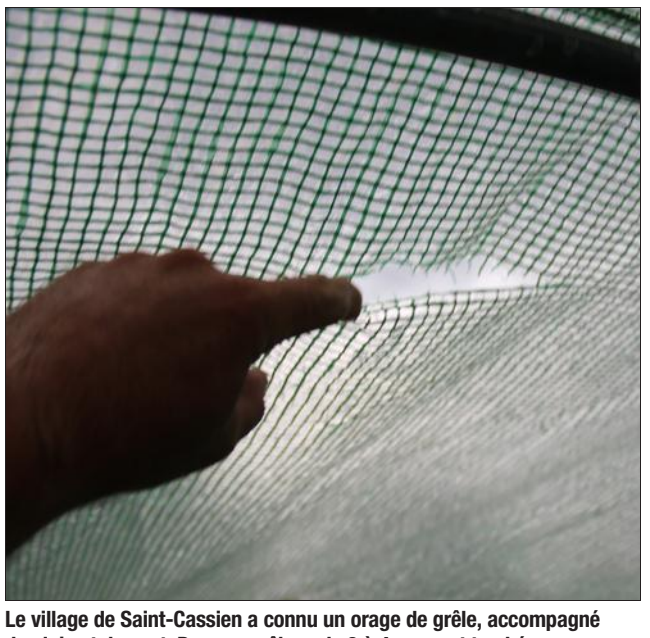
Plusieurs arbres sont ainsi tombés, peu après 19 h, sur une ligne électrique de 20 000 volts alimentant une maison individuelle mais aussi un centre équestre et une colonie de vacances abritant 37 enfants et 11 adultes sur la commune de Réaumont.

Les agents d'Enedis se sont rendus sur place et se sont engagés à rétablir l'alimentation en électricité avant 22 h, grâce à la mise en place d'un groupe électrogène.

La grêle, qui est tombée principalement dans le secteur de Rives, Moirans et Voiron a également causé des dégâts, endommageant de nombreux véhicules et brisant plusieurs fenêtres de toit et dôme de ventilation qui, une fois éventrés, ont laissé passer la pluie, ce qui a provoqué des inondations.

Entre 19 h et 20 h 30 environ, les sapeurs-pompiers ont ainsi dû intervenir une quarantaine de fois, principalement pour des inondations dans des caves et des sous-sols.

L'orage s'est ensuite calmé et aucun blessé n'est à déplorer.



Le village de Saint-Cassien a connu un orage de grêle, accompagné de pluie et de vent. De gros grêlons de 3 à 4 cm sont tombés. Heureusement, l'orage n'a duré qu'environ 10 à 15 minutes. Des villageois ont subi malheureusement quelques dégâts sur les vérandas, dans les serres et les jardins. Les communes voisines de La Murette et Saint-Blaise-du-Buis auraient aussi été impactées.
Photo Le DL/Christine FESTAZ

GRENOBLE ET SA RÉGION

VOIRONNAIS | Voitures cabossées, pare-brise cassés, toitures perforées et plantations ravagées samedi soir lors du violent épisode orageux

Grêle : le maire de Moirans demande l'état de catastrophe naturelle

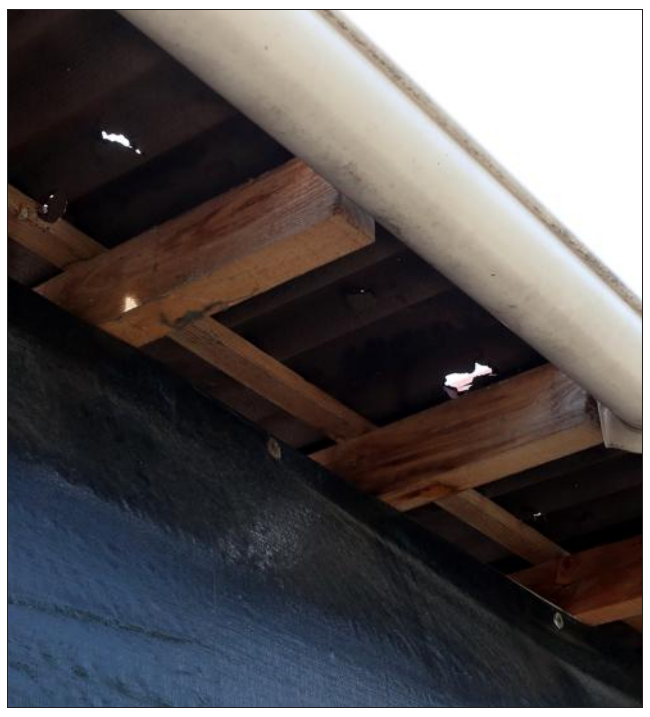




La verrière qui fait office de marquise le long de la façade de la maison de ce Moirannais (en haut à gauche) a été littéralement pulvérisée par les impacts de grêle. Cette autre habitante de Moirans (en haut à droite) a gardé, dans son congélateur, quelques-uns des grêlons gros comme des œufs qui ont cabossé sa voiture et perforé la toiture de son appentis (ci-dessous à gauche). Le maire de la commune, Gérard Simonet, (ci-dessous à droite) attend que soit déclaré l'état de catastrophe naturelle. Photos Le DL/Christophe AGOSTINIS

Ça n'a duré que quelques minutes. Quelques minutes qui ont pourtant semblé interminables à ceux qui assistaient, impuissants, à l'impressionnant orage de grêle qui s'est abattu samedi soir sur une grande partie du Voironnais.

« Ça faisait un "barouf" de tous les diables ! Les grêlons étaient tellement gros qu'ils ne rebondissaient pas, ils explosaient littéralement au sol, on aurait dit une pluie de météorites », raconte un habitant de Moirans en joignant le geste à la parole et en montrant la toiture de son appentis dont les briques ont été perforées en de multiples endroits, tandis que sa compagne sort du congélateur quelques-uns des grêlons qui ont martelé la carrosserie de sa voiture, garée dans la cour.





« J'ai ramassé deux tourterelles mortes dans mon jardin, frappées par des grêlons ! »

« L'orage est arrivé à 18 h 30 », explique le maire de la commune, Gérard Simonet. « Un orage très localisé qui a suivi une bande assez étroite le long de la RN85. Je craignais que les champs de maïs dans la plaine, plus loin, soient touchés mais non. Rien. Même pas une goutte d'eau à certains endroits. En revanche, le long de cette bande, depuis les coteaux de Rives, des grêlons gros comme des œufs de poule ont fait de gros dégâts sur la végétation mais aussi et surtout sur des toitures, dont celle de la mairie, des vérandas et un grand nombre de véhicules de particuliers ».

Chez cet autre habitant du village, la marquise en verre qui court au-dessus de la porte d'entrée et tout le long de la façade a été littéralement pulvérisée par les impacts de grêle. « J'ai même ramassé deux tourterelles mortes dans mon jardin ! », ajoute-t-il.

« Heureusement, ce ne sont que des dégâts matériels, personne n'a été blessé », relativisait le maire de Moirans qui, dès hier matin, a alerté les services de la préfecture. « Je voudrais que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré pour que les victimes n'aient pas à avancer de franchise aux assurances. Je devrais avoir une réponse demain [aujourd'hui, NDLR] dans la journée. »

Vanessa LAIME

À Saint-Blaise-du-Buis, des dégâts aussi…

L'orage de grêle a également traversé la petite commune de Saint-Blaise-du-Buis où il a causé d'importants dégâts notamment sur les plantations.

Les plus anciens du village disaient ne pas se souvenir de grêlons aussi gros, tombés sur le secteur.

Les jardins, les vergers, les cultures, mais également les mobiliers d'extérieurs et les véhicules ont été plus ou moins endommagés. Hier matin, c'était un tableau de désolation qui essayait de revivre sous le soleil !



La récolte de noix est déjà au sol… Photo Le DL/Jeannine JACOLIN

À Rives, les gens du voyage également touchés



130 caravanes sont installées sur le stade Charvet.

Les cent trente caravanes que des gens du voyage ont installées sur le stade Charvet à Rives n'ont pas été épargnées par les intempéries. Les véhicules, les caravanes, les remorques et les auvents ont subi des dégâts plus ou moins importants mais aucun blessé n'a heureusement été à déplorer.

La Murette : voitures dégradées, vergers dévastés



Le pare-brise de cette voiture a volé en éclats et les fruits de ce pommier ont tous été projetés au sol. Photos Le DL/Thierry PONSET

La grêle a également succédé aux coups de tonnerre et à la pluie, samedi soir dans la commune de La Murette où les plantations de poiriers, pommiers et pruniers ainsi que les jardins potagers ont été dévastés.

Les grêlons ont là aussi dégradé les carrosseries et même anéanti les pare-brise de nombreux véhicules. Dans les maisons, chéneaux, toitures, meubles de jardins, poteries… Rien n'a été épargné.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES/PACA | De 2018 à 2022

Loup : les deux régions proposent un plan



Élus ruraux et représentants du monde agricole réunis autour des deux vice-présidentes des régions.

Les ministres de la Transition écologique et de l'Agriculture ont annoncé la discussion, dès la rentrée, d'un "plan loup 2018-2022", au-delà de la campagne 2017-2018 qui autorise le prélèvement de 40 loups.

Les vice-présidentes en charge des questions de ruralité et de pastoralisme, Émilie Bonnivard pour Auvergne Rhône-Alpes et Éliane Barreille pour Provence-Alpes-Côte D'Azur ont leurs propositions, dégagées à la suite d'une réunion tenue à Valence avec des élus de zones rurales et de représentants du monde agricole.

Certaines idées visent à briser des tabous, comme la mise en place de prélèvements au sein des parcs nationaux, certes effectués par les seuls services de l'État, et la prise en charge du coût de la protection des troupeaux par le budget de l'Environnement, et non plus celui de l'Agriculture : le prix de la prédation, entre mesures de protection et indemnisations, est de 26 millions d'euros par an.

Pour des tirs de défense facilités

Au-delà, les deux régions réclament "la facilitation des tirs de défense renforcée" au profit des éleveurs. Elles demandent la reconnaissance des "conflits d'usage" qui pénalisent le tourisme en montagne : parcs clos, chemins fermés, incidents entre randonneurs et chiens de protection pouvant engager la responsabilité civile ou pénale des éleveurs et des élus.

Un effort de transparence est ensuite demandé, sur le nombre réel de loups sur le territoire, et surtout sur les secteurs les plus soumis à la prédation ; et sur l'évaluation des conséquences qu'auraient sur la biodiversité une modification ou une disparition des pratiques pastorales traditionnelles en raison de la prédation.

Enfin, les régions souhaitent la création d'une brigade d'intervention pour les Alpes du Nord, à l'instar de celle qui existe dans les Alpes du Sud.

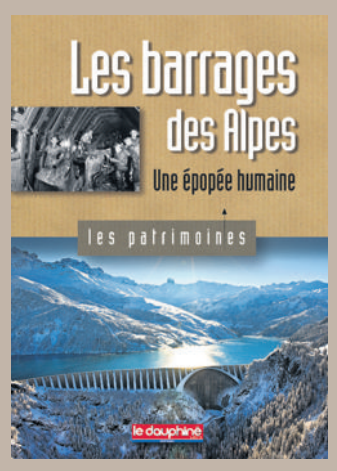
F.T.

Collection Les Patrimoines

L'hydroélectricité est aujourd'hui la principale des énergies renouvelables en France et c'est dans les vallées alpines que l'on trouve la plupart des grands barrages.

Par Christian Sadoux

52 pages - 7,90 €



Les Patrimoines
Une collection pour découvrir autrement votre région

le dauphiné libéré
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
En ligne : boutique.ledauphine.com